

AVIS PUBLIC

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT 437-61**



AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance ordinaire du 10 mai 2022, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT NO 437-61 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 437
AFIN D'AJOUTER L'USAGE MICROBRASSERIE DANS LA ZONE C-211**

Que ce règlement peut être consulté sur le site web de la Ville au www.ndip.org.

Que ce règlement est entré en vigueur le 10 juin 2022.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 16 JUIN 2022.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière
